

NEUVAINNE DE NOVEMBRE 2017

Intentions

1. Pour que se développe une authentique dévotion au Père de la Mennais
 2. Pour la guérison des personnes recommandées à Dieu par l'intercession du Père
Haïti : Lesage Desssalines, âgé de 10 ans, dans le coma depuis l'âge de 3 ans suite à un accident domestique.
France : F. Robert Léaustic Pascal Irubetagoiena,
Frère Yvon, prieur de l'Abbaye de Timadeuc
Canada La fille de M. Luc Tremblay prép. (cancer), 31 ans. Canada
Un ami de F. Jean Paul Boisvert (cancer), 37 ans. Canada
M. Raymond Loranger, Trois-Rivières (Québec) : handicap visuel sévère.
et toutes les autres intentions portées dans la prière, dans les provinces et districts.
 3. Pour que le Chapitre général, première étape des célébrations du bicentenaire, apporte une nouvelle ferveur et de nouvelles vocations dans les congrégations mennaisiennes.
-

Prière pour la béatification

Dieu notre Père, tu as donné à Jean-Marie de la Mennais,
un cœur généreux et un zèle inébranlable
pour faire connaître et aimer ton Fils Jésus et son Évangile.
Accorde-nous de suivre son exemple.
Donne-nous de bâtir des communautés unies et fraternelles.
Aide-nous à proposer ton Évangile aux jeunes de ce temps.
Pour la gloire de ton Nom, fais que la sainteté de Jean-Marie de la Mennais
soit reconnue et proclamée par l'Église.
Et daigne nous accorder, par son intercession, la guérison des personnes recommandées.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. Amen.



Nouvelles de la Postulation

En juin 2017 deux dossiers ont été préparés concernant la guérison de la petite Josette Poulain.

La Congrégation pour les causes des Saints les a envoyés à deux médecins de ses collaborateurs, pour une première consultation. Cette première étape avait pour but de donner un avis positif ou négatif sur une possible instruction du procès concernant le caractère surnaturel de la guérison (scientifiquement non explicable).

Les réponses des deux médecins sont arrivées à la Congrégation courant octobre.

Le Postulateur a eu, le 24 octobre, un entretien avec le sous-secrétaire de la Congrégation, le père Turek, pour faire le point sur ces jugements et voir comment procéder ensuite.

Voici la conclusion : ce cas mérite d'être approfondi, mais les obstacles sont sérieux. Tout d'abord, il s'agit d'une guérison déjà ancienne (1955), pour laquelle les témoignages sont très rares. De plus la documentation est également rare et a été réalisée en fonction des moyens limités de l'époque. On regrette en particulier l'absence de radios prises avant la guérison.

Maintenant, il s'agit d'apprécier s'il est opportun d'ouvrir le procès officiel qui est à la charge de la Congrégation des Frères. Dans l'affirmative, il faudra reprendre les contacts avec le diocèse de Rennes pour une nouvelle phase d'approfondissement.

Nous demandons aux Frères et aux Filles de la Providence, à toute la Famille mennaisienne, à ceux qui aiment le Père de la Mennais et recourent souvent à lui, de beaucoup prier, spécialement à l'occasion de la grande neuvaine de Novembre. Portons nos prières auprès du frère Hyppolite-Victor. Non seulement il a été le grand artisan de la proclamation de l'héroïcité des vertus, mais c'est lui qui a initié le procès diocésain de Rennes en vue de la reconnaissance de la guérison de la petite Josette et jusqu'à dépôt du dossier à la Sacré Congrégation des Rites (aujourd'hui Congrégation pour les causes des Saints), en attendant que soit ouvert le procès romain officiel.

Nous invitons donc toute la Famille mennaisienne à donner un relief particulier à la grande neuvaine de Novembre. Ranimons notre dévotion au Père, pour que sa protection et son exemple puissent s'étendre à toute l'Église et à nous ses fils.

Le Postulateur, frère Dino De Carolis.